

Situation de l'influenza aviaire en France au 20/03/2017 (19h00)

Marie-Cécile Moisson (1), Anne Bronner (1)*, Anne Van-De-Wiele (2), Antoine Humeau (2), Pascal Hendrikx (3)*, Didier Calavas (4)*, Claire Martenot (5), Audrey Schmitz (5), Eric Niqueux (5), Sophie Le Bouquin-Leneveu (6), Axelle Scoizec (6), Adeline Huneau-Salaün (6)

(1) DGAI, (2) ONCFS, (3) Direction des laboratoires, Anses-Lyon, (4) Anses-Lyon, (5) Unité virologie, LNR, Anses-Ploufragan, (6) Unité Epidémiologie aviaire, Anses-Ploufragan

*Coordination Plateforme ESA

Les résultats présentés ci-après sont basés sur les foyers notifiés au système ADNS ou à l'OIE au 20 mars 2017, 19h00.

POINTS MARQUANTS

Entre le 28 novembre 2016 et le 20 mars 2017, 463 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été déclarés en élevage : parmi eux, 54 % (250/463) sont issus de la surveillance programmée, principalement détectés lors du dépistage des animaux avant abattage préventif (29 %, 134/463) et avant mouvement des animaux au sein des zones réglementées (17 %, 79/463). La part de foyers détectés au travers de la surveillance événementielle continue donc de diminuer (étant passée en un mois de 52 % au 21 février, à 46 % au 20 mars). La situation sanitaire semble évoluer de manière très favorable, même si cette tendance méritera d'être confirmée sur le moyen terme : alors que le nombre de foyers incidents hebdomadaires d'IAHP en élevage s'est maintenu à plus de 40 par semaine tout le mois de février, il a chuté de manière brutale mi-mars, avec six foyers incidents la semaine du 6 mars. Cette évolution sanitaire favorable se confirme également par la diminution du nombre de suspicions cliniques accompagnée d'une baisse de leur taux de confirmation, soulignant dans le même temps un bon maintien de la vigilance des acteurs de terrain.

Ainsi, depuis le dernier [point de situation en date du 6 mars 2017](#) :

- 39 foyers d'IAHP supplémentaires ont été détectés en élevage de volailles dans les départements des Landes (+29), des Pyrénées-Atlantiques (+8), des Hautes-Pyrénées (+1) et du Lot-et-Garonne (+1), portant à 463 le nombre total de foyers d'IAHP détectés en élevage depuis le 28 novembre 2016 (date de déclaration du premier cas d'IAHP). Parmi ces 463 foyers d'IAHP, 332 sont attribués au virus H5N8 et 131 à des virus H5Nx (la neuraminidase n'ayant pas pu être identifiée).

- un cas supplémentaire d'IAHP a été détecté dans l'avifaune libre dans le département du Bas-Rhin, portant à 51 le nombre total de cas d'IAHP détectés dans l'avifaune libre depuis le 28 novembre 2016 (dont 33 cas attribués au virus H5N8 et 18 cas attribués aux virus H5Nx). Contrairement à nos voisins d'Outre Rhin, les cas recensés en France dans l'avifaune restent relativement épars, à l'exception de la Dombes où 24 cas ont été détectés entre le 5 janvier et le 21 février (sur 43 oiseaux trouvés morts et dépistés).

- Un cas supplémentaires d'IAHP a été détecté dans l'avifaune captive dans le département du Haut-Rhin, portant à trois le nombre de cas détectés dans l'avifaune captive depuis le 28 novembre 2016, tous attribués au virus H5N8.

- six foyers d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) supplémentaires ont été détectés en élevage de volailles dans les départements des Pyrénées-Atlantiques (+3), des Landes (+2), et du Lot-et-Garonne (+1), portant à 44 le nombre total de foyers d'IAFP détectés en élevage depuis le 28 novembre 2016. Le nombre de cas d'IAFP détectés dans l'avifaune captive reste de un (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des foyers (en élevages) et des cas (dans l'avifaune) déclarés d'IAHP et d'IAFP réglementés, selon l'espèce et le sous-type (entre le 28/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00).

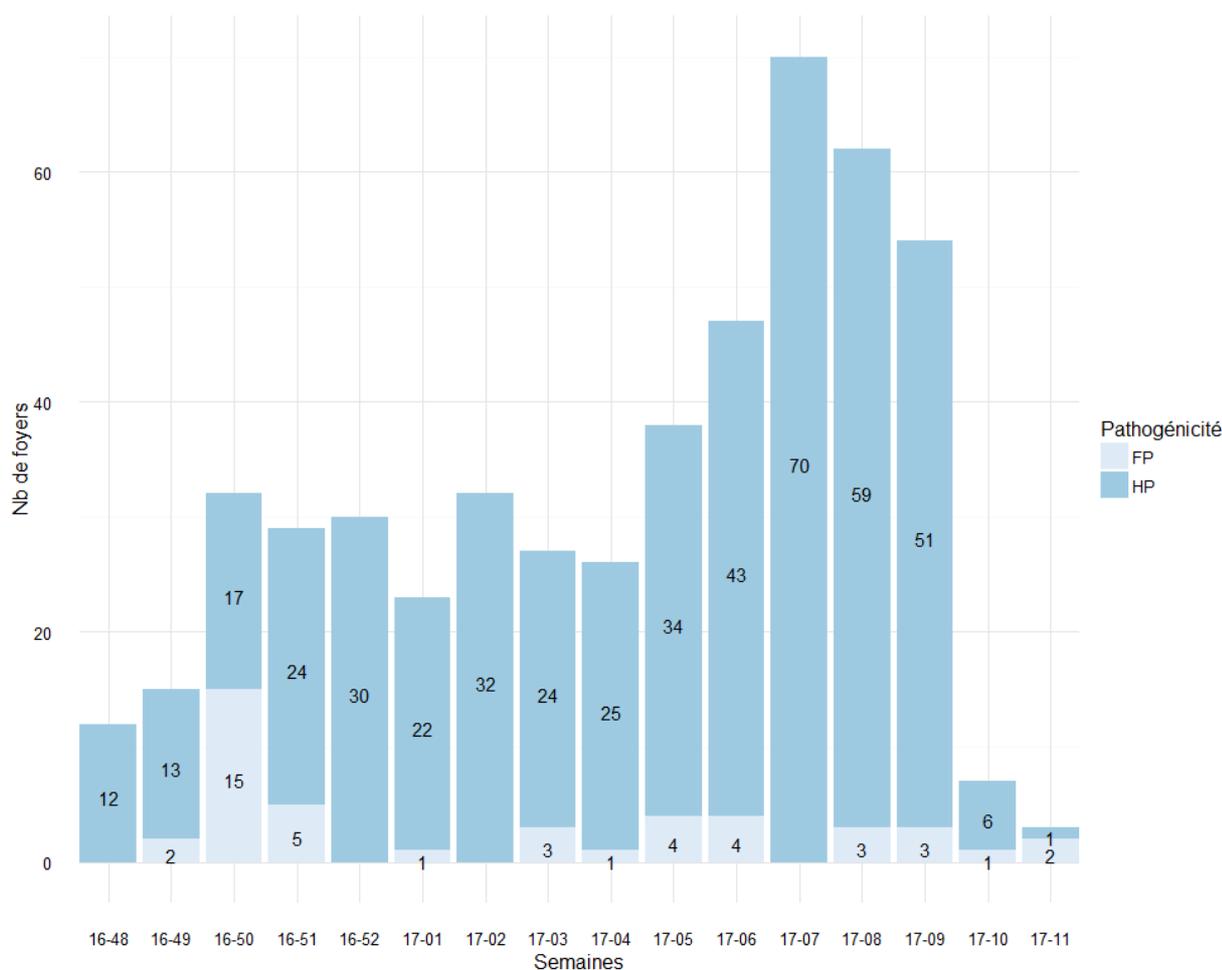
Pathogénicité	Sous-type	Volailles domestiques				Total	Avifaune captive	Avifaune libre
		Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Non renseignée			
HP	H5Nx	5	3	117	6	131	0	18
	H5N8	50	23	253	6	332	3	33
Total HP		55	26	370	12	463	3	51
FP	H5Nx	0	0	11	0	11	0	
	H5N1	1	1	12	0	14	0	
	H5N2	0	0	7	1	8	1	
	H5N3	0	0	4	0	4	0	
	H5N8	0	0	1	0	1	0	
	H5N9	0	0	6	0	6	0	
Total FP		1	1	41	1	44	1	

I. VOLAILLES DOMESTIQUES

I.1. Evolution temporelle des foyers détectés en élevage

Le nombre hebdomadaire de foyers d'IAHP a connu un pic la deuxième semaine de février (semaine 17-07), et a décliné fortement la deuxième semaine de mars (semaine 17-10), passant de 51 foyers détectés la première semaine de mars (semaine 17-09) à seulement 6 foyers détectés la semaine suivante. Le nombre hebdomadaire de foyers d'IAFP a connu un pic avec 15 foyers détectés la deuxième semaine de décembre (semaine 16-50) mais reste inférieur à cinq depuis la troisième semaine de décembre (semaine 16-51), étant même nul certaines semaines (Figure 1).

Figure 1 : Nombre de foyers d'IAHP et d'IAFP réglementés détectés en élevage par semaine entre le 28/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00. La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAI lorsqu'elle est connue, et à défaut, c'est la date de confirmation des résultats au LNR qui est considérée (N=507 dont 44 foyers d'IAFP et 463 foyers d'IAHP). La semaine 2017-11 était en cours au moment de l'analyse des données.



I.2. Description des foyers d'IAHP

- Evolution temporelle par département

Une carte interactive de la répartition des foyers et cas d'IAHP est mise à jour dans le cadre de la veille sanitaire internationale (VSI), et est disponible sur le lien suivant : [cliquer ici](#).

Depuis le dernier [point de situation en date du 6 mars 2017](#), les foyers d'IAHP en élevage sont toujours détectés dans les mêmes neuf départements : la majorité est toujours située dans le département des Landes pour lequel 29 foyers supplémentaires ont été détectés (n=283 au total, 61 % de la totalité des foyers d'IAHP). Huit nouveaux foyers ont été détectés dans le département des Pyrénées-Atlantiques (n=33 au total, 7 %) et un nouveau foyer a été détecté dans le département des Hautes-Pyrénées (n=24 au total, 5 %) ainsi que dans le département du Lot-et-Garonne (n=13 au total, 3 %). Aucun nouveau foyer n'a été détecté dans les départements du Gers (n=96 au total, 21 %), du Tarn (n=8 au total), des Deux-Sèvres (n=3 au total), de l'Aveyron (n=2 au total) et de la Haute-Garonne (n=1 au total) (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition du nombre de foyers d'IAHP déclarés en élevage au 20/03/2017 à 19h par département.

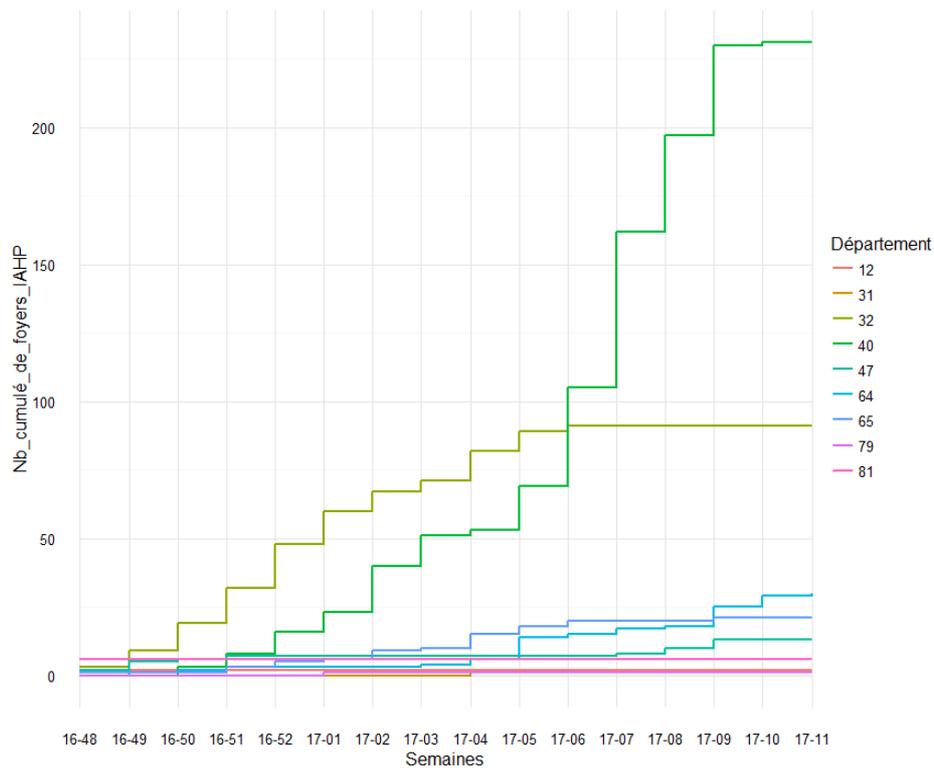
Département	IAHP			
	H5Nx	H5N8	Total	Proportion (%)
Aveyron(12)	0	2	2	0,4
Haute-Garonne(31)	0	1	1	0,2
Gers(32)	16	80	96	20,7
Landes(40)	96	187	283	61,1
Lot-et-Garonne(47)	1	12	13	2,8
Pyrénées-Atlantiques(64)	12	21	33	7,1
Hautes-Pyrénées(65)	4	20	24	5,2
Deux-Sèvres(79)	1	2	3	0,6
Tarn(81)	1	7	8	1,7
Total	131	332	463	

Le nombre hebdomadaire de foyers incidents diminue fortement dans le département des Landes depuis la dernière semaine de février (semaine 17-09) : supérieur à 30 depuis la première semaine de février (semaine 17-06) avec un pic de 66 foyers incidents la deuxième semaine de février (semaine 17-07), il passe de 39 foyers incidents la dernière semaine de février (semaine 17-09) à deux foyers incidents la première semaine de mars (semaine 17-10). Le nombre de foyers incidents dans le Gers quant à lui a connu deux pics, l'un avec 17 foyers incidents la dernière semaine de décembre (semaine 16-52) et l'autre avec 11 foyers incidents la quatrième semaine de janvier (semaine 17-04). Toutefois, le nombre hebdomadaire de foyers incidents reste nul dans ce département depuis la deuxième semaine de février (semaine 17-07). Pour les autres départements, le nombre hebdomadaire de foyers incidents reste inférieur à dix depuis le début de l'épizootie.

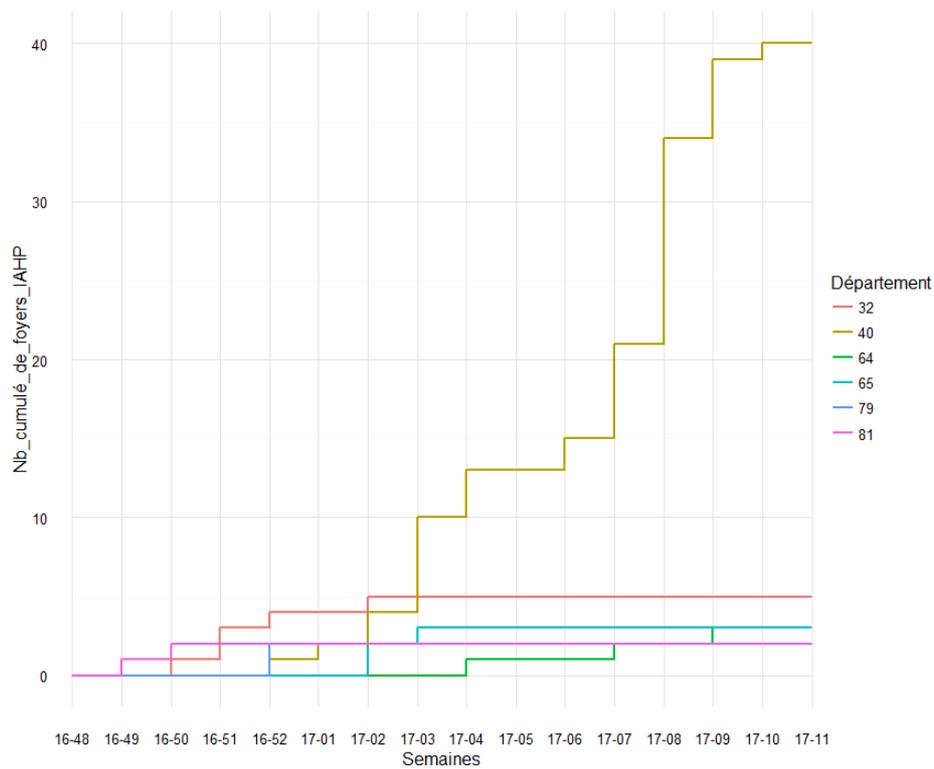
Dans le département des Landes, des foyers en élevage de galliformes ont été détectés à partir de la dernière semaine de décembre (semaine 16-52), soit deux semaines suivant le premier foyer qui avait été détecté en élevage de palmipèdes dans ce département, la deuxième semaine de décembre (semaine 16-50). Pour le département du Gers, des foyers en élevage de galliformes ont été détectés à partir de la deuxième semaine de décembre (semaine 16-50), soit une semaine suivant le premier foyer qui avait été détecté en élevage de palmipèdes dans ce département, la première semaine de décembre (semaine 16-49) (Figure 2 (a) et (b)).

Figure 2 : Nombre cumulé de foyers IAHP déclarés entre le 28/11/2016 et le 20 /03/2017 par département : (a) dans des élevages de palmipèdes et des élevages mixtes (n=396), (b) dans des élevages de galliformes (n=55). La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAI lorsqu'elle est connue, et par défaut, la date de confirmation des résultats au LNR. Pour 12 foyers, l'information relative à l'espèce n'est pas disponible ou assez précise pour pouvoir les attribuer à l'une de ces catégories d'élevages.

(a)



(b)



- Types d'élevages atteints

Une interprétation de la variabilité des taux de mortalité observés lors de la détection des foyers ainsi que la description des signes cliniques observés en élevage de volailles sont proposés dans le [point de situation en date du 6 février 2017](#).

Les 463 foyers d'IAHP H5 déclarés en élevage concernent pour 79,9 % (370/463) d'entre eux des élevages de palmipèdes, 11,9 % (55/463) des élevages de galliformes, et 5,6 % (26/463) des élevages multi-espèces. Pour 12 foyers (2,6 %, 12/463), l'information relative à l'espèce n'était pas disponible au moment de l'analyse des données. Bien que la proportion de foyers IAHP détectés en élevages multi-espèces, qui était de 5,4 % (23/424) lors du dernier point de situation, soit en légère augmentation, l'ordre de grandeur de la répartition des foyers par type d'élevage reste inchangé depuis le dernier point de situation.

- Modalités de détection

Suite à la détection de foyers en élevages, en plus d'une vigilance renforcée auprès des acteurs de la surveillance événementielle, une surveillance programmée a été mise en place. Ainsi, les élevages en lien épidémiologique avec un foyer, les élevages situés au sein des zones réglementées, et les élevages faisant l'objet d'un abattage préventif ont fait l'objet de dépistages virologiques. Des dépistages ont également été effectués sur les volailles avant mouvement à partir d'élevages situés dans les zones réglementées.

Depuis le [point de situation en date du 21 février 2017](#), la part de foyers détectés par la surveillance événementielle semble diminuer : elle est à ce jour de 46,0 % (213/463), contre 48,3 % (205/424) le 6 mars 2017 et 51,5 % (169/328) le 21 février 2017.

Parmi les 81 foyers en élevage détenant des galliformes (incluant les basse-cours), 70 ont été détectés par la surveillance événementielle (51 élevages de galliformes et 19 élevages multi-espèces) ; les 11 autres (quatre élevages de galliformes et sept élevages multi-espèces) ont été détectés par la surveillance programmée et par des investigations menées sur les liens épidémiologiques, à partir des enquêtes épidémiologiques conduites dans les foyers.

Parmi les 370 foyers en élevage détenant uniquement des palmipèdes, la surveillance événementielle a permis d'en identifier 38,4 % (142/370). Les autres foyers détectés en élevage de palmipèdes ont été découverts : i) par le dépistage lors d'abattages préventifs, 33,0 % (122/370), ii) par le dépistage de lots d'animaux avant leur sortie d'une zone réglementée, 19,5 % (72/370), iii) par des investigations menées sur les liens épidémiologiques à partir des enquêtes épidémiologiques conduites dans les foyers, 7,6 % (28/370), et iv) par la surveillance menée dans les élevages situés dans les zones de protection, 1,4 % (5/370). Pour un des foyers d'IAHP détectés en élevage de palmipèdes, l'information relative au contexte de la découverte n'était pas disponible au moment de l'analyse des données (Tableau 3).

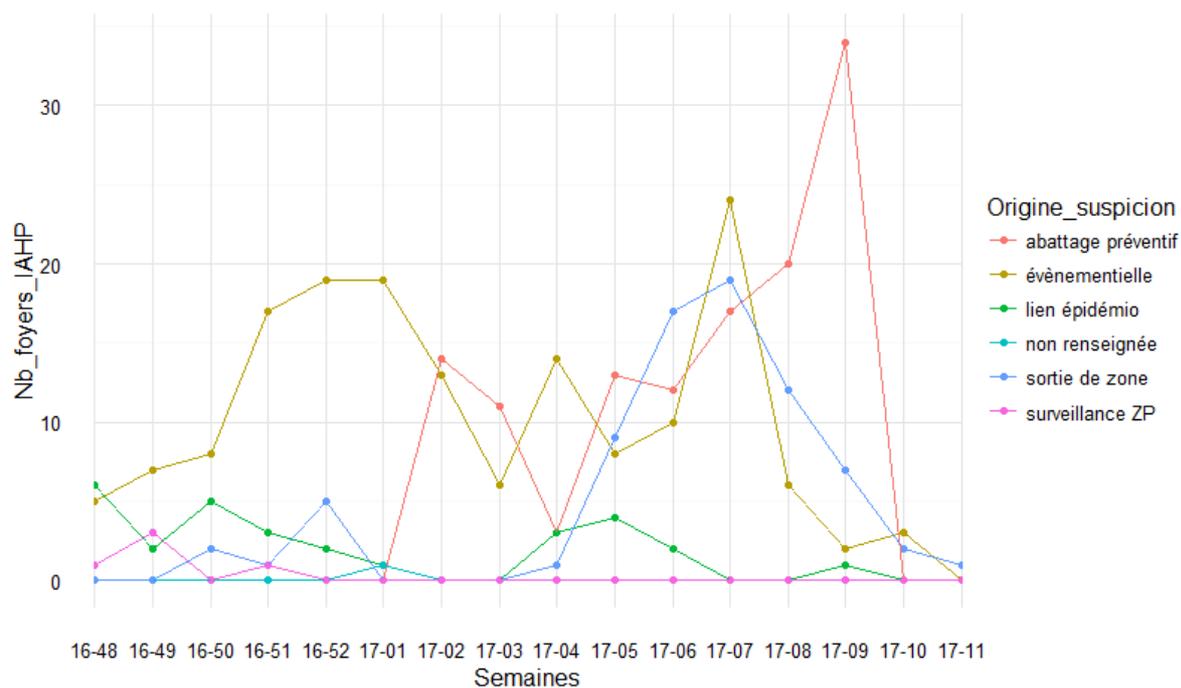
Tableau 3 : Répartition des foyers découverts en élevage domestiques entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00 et attribués à de l'IAHP H5, selon leur contexte de découverte et l'espèce concernée.

Contexte de découverte	Nb de foyers attribués à de l'IAHP H5 (dont nb de H5N8)					Proportion (%)
	Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Non renseigné	Total	
Surveillance événementielle	51(47)	19(19)	142(129)	1(1)	213(196)	46,0
Surveillance abattage préventif	0	2(1)	122(43)	10(4)	134(48)	28,9
Dépistage avant mouvement d'un lot en sortie de zone	2(1)	4(3)	72(55)	1(1)	79(60)	17,1
Enquête épidémiologique	1(1)	1	28(22)	0	30(23)	6,5
Surveillance en zone de protection	1(1)	0	5(4)	0	6(5)	1,3
Non renseigné	0	0	1	0	1	0,2
Total	55(50)	26(23)	370(253)	12(6)	463(332)	
Proportion (%)	11,9	5,6	79,9	2,6		

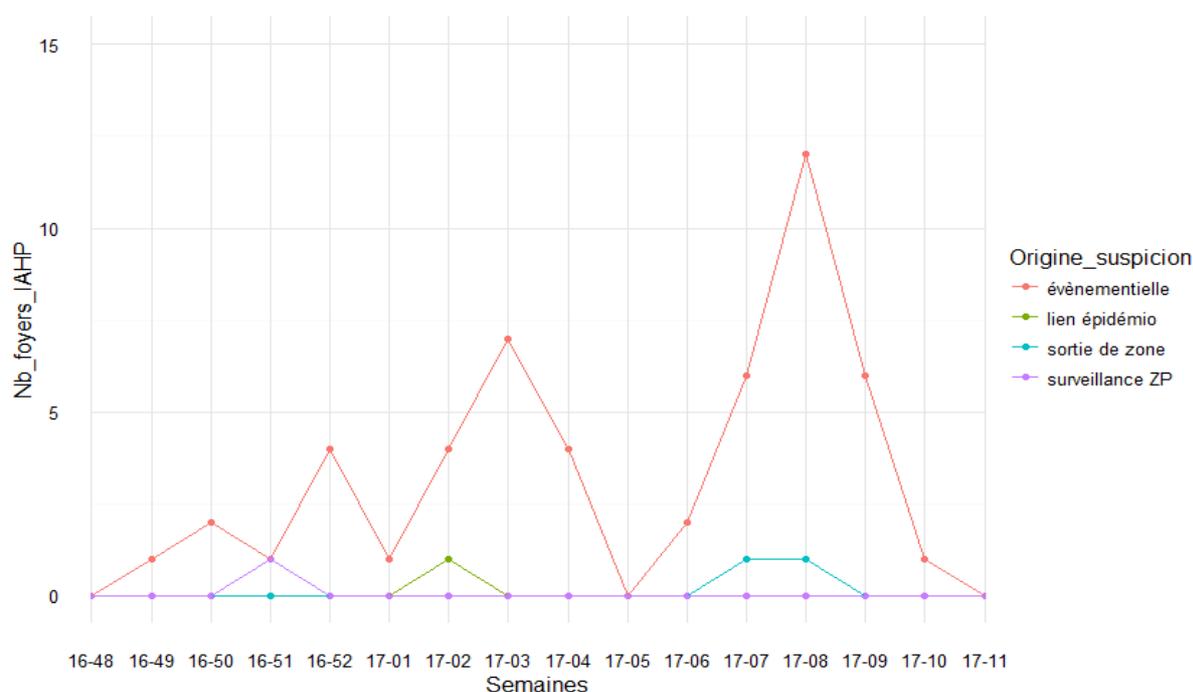
A partir de la dernière semaine de janvier (semaine 17-05), la majorité des foyers en élevage palmipèdes a été détectée par le dépistage des animaux lors d'abattage préventif ou par le dépistage des animaux avant sortie d'une zone réglementée, exceptée la deuxième semaine de février (semaine 17-07) et la deuxième semaine de mars (semaine 17-10). Dans les élevages de galliformes, la surveillance événementielle reste le mode de détection majoritaire sur l'ensemble de la période (Figure 3).

Figure 3 : Nombre hebdomadaire de foyers détectés selon l'origine de la suspicion : (a) dans les élevages de palmipèdes et élevages mixtes (palmipèdes et galliformes) (n=396) , et (b) dans les élevages de galliformes (n=55), entre le 28/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00.

(a)



(b)



I.3. Foyers d'IAFP

- Répartition par département

Depuis le dernier [point de situation en date du 6 mars 2017](#), un foyer d'IAFP a été détecté dans le Lot-et-Garonne, département dans lequel aucun foyer de ce type n'avait été détecté depuis le début de l'épizootie. Les cinq autres foyers d'IAFP ont été détectés dans des départements déjà touchés par l'IAFP, avec trois foyers supplémentaires dans les Pyrénées-Atlantiques (n=8 au total) et deux foyers supplémentaires dans les Landes (n=12 au total) (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition du nombre de foyers d'IAFP déclarés en élevages au 20/03/2017 à 19h par département.

Département	IAFP							Total	Proportion (%)
	H5Nx	H5N1	H5N2	H5N3	H5N8	H5N9			
Gers(32)	2	8	0	0	0	5	15	34,1	
Landes(40)	5	3	2	1	1	0	12	27,3	
Lot-et-Garonne(47)	1	0	0	0	0	0	1	2,3	
Pyrénées-Atlantiques(64)	0	0	6	2	0	0	8	18,2	
Hautes-Pyrénées(65)	1	2	0	0	0	1	4	9,1	
Deux-Sèvres(79)	0	1	0	1	0	0	2	4,5	
Tarn(81)	2	0	0	0	0	0	2	4,5	
Total	11	14	8	4	1	6	44		

- Types d'élevages atteints et modalités de détection

Parmi les 44 foyers d'IAFP détectés en élevage, on comptait 41 élevages de palmipèdes, un élevage de galliformes, un élevage multi-espèces et un dernier pour lequel l'information relative à l'espèce n'était pas disponible au moment de l'analyse des données. Ils ont été détectés dans le cadre des dépistages sur des lots d'animaux avant sortie de zone (n=19), de la surveillance lors d'abattage préventif (n=13), d'enquêtes épidémiologiques (n=8), ou de la surveillance en zones réglementées (n=3). Pour un élevage de palmipèdes,

l'origine de la suspicion n'était pas connue au moment de l'analyse des données (Tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des foyers d'IAFP découverts en élevage domestique entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00 selon leur contexte de découverte et l'espèce concernée.

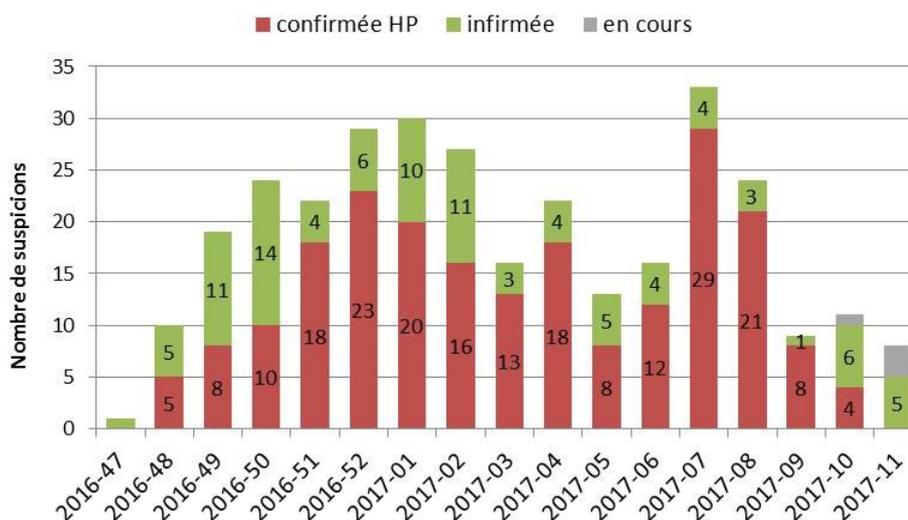
Contexte de découverte	Nb de foyers attribués à de l'IAFP				Total	Proportion (%)
	Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Non renseigné		
Dépistage avant mouvement d'un lot en sortie de zone	0	0	19	0	19	43
Surveillance abattage préventif	0	0	12	1	13	30
Enquête épidémiologique	1	1	6	0	8	18
Surveillance en zone de contrôle temporaire	0	0	2	0	2	5
Surveillance en zone de protection	0	0	1	0	1	2
Non renseigné	0	0	1	0	1	2
Total	1	1	41	1	44	
Proportion (%)	2	2	93	2		

I.4. Résultats de la surveillance événementielle

Les données ci-après concernent les suspicions cliniques issues de la surveillance événementielle.

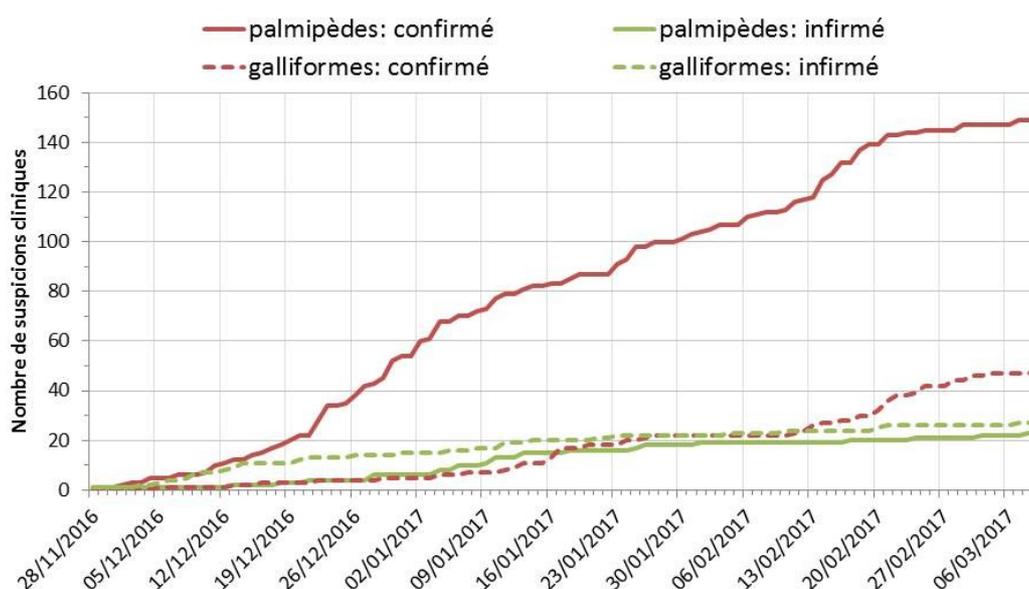
Entre le 28/11/2016 et le 20/03/2017, 316 suspicions événementielles d'IA ont été recensées dans les troupeaux de volailles domestiques en France (Figure 4). Depuis le dernier [point de situation en date du 6 mars 2017](#), 22 suspicions supplémentaires ont été rapportées en provenance de 13 départements. Les seuls départements ayant connu plusieurs suspicions sur cette période sont les Landes (6) et les Pyrénées-Atlantiques (5). Cinq suspicions provenaient par ailleurs de départements non concernés par les zones réglementées dans lesquelles aucune alerte n'avait été recensée depuis le début de l'épizootie. Les suspicions émises en dehors des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont toutes été infirmées. Les nouvelles suspicions événementielles ont porté sur sept lots de canards, cinq troupeaux de galliformes, trois exploitations hébergeant palmipèdes et galliformes, un élevage de pigeons (infirmée) et six basses-cours : l'information de l'espèce n'est pas disponible pour une des nouvelles suspicions (infirmée).

Figure 4 : Nombre de suspicions d'IA en élevage issues de la surveillance événementielle confirmées, infirmées ou en cours d'analyse entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00 (semaine 2017-11 en cours) (n= 316 suspicions). La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAL.



On note depuis début mars (semaine 2017-09) une diminution du nombre de suspicions hebdomadaires, amorcée d'abord pour la production de palmipèdes en zone réglementée puis pour la production de galliformes dans la même zone. Cette baisse fait suite à un épisode de diffusion très rapide de l'épizootie en février 2017 et marque un retour à une situation proche de celle observée à la mi-janvier 2017, avant que les zones de forte production de palmipèdes dans les Landes ne soient touchées. Les suspicions dans les basses-cours se maintiennent à un rythme constant depuis la semaine 2017-09, avec une à deux alertes par semaine provenant pour moitié de départements non touchés par l'épizootie.

Figure 5 : Nombre cumulé de suspicions cliniques d'IAHP confirmées et infirmées dans les élevages domestiques commerciaux de palmipèdes et de galliformes entre le 28/12/2016 et le 09/03/2017 en France (N= 248 suspicions renseignées). La figure est arrêtée à la dernière date où l'ensemble des suspicions a été analysé.



La surveillance événementielle a permis de détecter 213 foyers d'IAHP en élevage ou basse-cour, incluant 188 foyers d'IAHP H5N8 et 25 foyers pour lesquels le sous-type de neuraminidase n'a pas pu être identifié (Tableau 6). Ceci représente huit foyers supplémentaires par rapport à la dernière note, localisés dans les Landes (trois élevages de galliformes et deux de palmipèdes) et dans les Pyrénées-Atlantiques (un élevage de palmipèdes, un de galliformes et une exploitation mixte). Le taux de confirmation des suspicions cliniques atteint 69 % (213/310). Il a très nettement diminué en semaine 2017-09 (4/10) début mars par rapport à ce qui était observé en février (plus 75 % de confirmation par semaine) ; cette tendance semble se confirmer en semaine 2017-10 avec aucune suspicion confirmée sur cinq analysées mais trois autres sont encore en cours d'investigation, soulignant un bon maintien de la vigilance des acteurs sur le terrain.

La chute importante du nombre de suspicions déclarées en mars semble plus imputable à la stabilisation de la situation sanitaire dans les Landes qu'à une baisse de la vigilance des acteurs puisque les signalements en

dehors de ce département se sont maintenus à un rythme constant (2 à 7 par semaine) depuis fin janvier.

Tableau 6 : Nombre de suspicions événementielles en élevage de volailles, confirmées, infirmées ou en cours d'investigation par type de production entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00 (n=316 suspicions). Les effectifs entre parenthèses indiquent l'évolution depuis la note en date du 06/03/2017

Production	Nombre de suspicions			
	Confirmée HP	Infirmée	Total	En cours
Palmipèdes	140(+3)	24(+3)	164(+6)	1
Galliformes	46(+3)	29(+2)	75(+5)	2
Palmipèdes et galliformes	12	2(+2)	14(+2)	1
Columbiformes	0	2(+1)	2(+1)	0
Basses-cours ou oiseaux d'ornement	15(+2)	38(+3)	53(+5)	2
Non renseignée	0	2(+1)	2(+1)	0
Total	213(+8)	97(+12)	310(+20)	6

II. AVIFAUNE

II.1. Description des cas d'IAHP détectés dans l'avifaune

Un cas correspond à un ou plusieurs oiseaux trouvés morts le même jour, sur un même site. Au total 54 cas confirmés positifs IAHP au LNR (individuels ou groupés) ont été déclarés, soit deux cas supplémentaires depuis le dernier point de situation (l'un dans l'avifaune captive, l'autre dans l'avifaune libre).

- Départements concernés

Les 54 cas d'IAHP ont été détectés dans 15 départements. Les deux cas supplémentaires depuis le dernier point de situation ont été détectés dans deux départements qui n'avaient jusqu'alors détecté aucun cas dans l'avifaune ni foyer en élevage depuis le début de l'épizootie : le Bas-Rhin (cas dans l'avifaune libre) et le Haut-Rhin (cas dans l'avifaune captive). A noter cependant que plusieurs cas avaient été détectés outre-Rhin.

Le nombre de cas détectés dans l'avifaune pour les autres départements n'a pas évolué depuis le dernier point de situation, et la majorité des cas détectés dans l'avifaune reste donc située dans le département de l'Ain (n=24 cas) et du Gers (n=7) (Tableau 7).

Tableau 7 : Cas d'influenza aviaire IAHP H5 détectés dans l'avifaune captive ou libre par département (entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00)

Département	Type d'avifaune				
	captive		libre		
	H5N8	Total	H5Nx	H5N8	Total
Ain(01)			9	15	24
Gers(32)			2	5	7
Landes(40)			3		3
Loire-Atlantique(44)				1	1
Lot-et-Garonne(47)			1	2	3
Manche(50)				1	1
Pas-de-Calais(62)	1	1			0
Pyrénées-Atlantiques(64)			3		3
Hautes-Pyrénées (65)				1	1
Bas-Rhin (67)				1	1
Haut-Rhin (68)	1	1			0
Rhône(69)	1	1			0
Haute-Savoie(74)				2	2
Tarn(81)				2	2
Vosges (88)				3	3
Total	3	3	18	33	51

- Espèces touchées

Depuis le dernier [point de situation](#) en date du 6 mars 2017, aucune espèce non répertoriée jusqu'à présent parmi les cas d'IAHP n'a été identifiée. Les espèces concernées par les 51 cas d'IAHP détectés dans l'avifaune libre restent donc le plus souvent des cygnes (23 cas sur 51) principalement situés dans le département de l'Ain (19 cas sur 23), et des buses variables (8 cas sur 51) principalement situées dans le département du Gers (5 cas sur 8) (Tableau 8).

Les trois cas d'IAHP détectés dans l'avifaune captive concernaient pour l'un des canards siffleurs et chipeaux détenus dans le Pas-de-Calais, et pour les deux autres des oiseaux d'ornement (oies) détenus dans le département du Rhône et du Haut-Rhin.

Tableau 8 : Liste des espèces ayant fait l'objet de cas confirmés d'IAHP dans l'avifaune libre entre le 26/11/2016 et le 20/03/2017 à 19h00.

Espèce		Type migratoire ¹	Département	Sous-type viral		Nombre total de cas
Nom commun	Nom latin			H5N8	H5Nx	
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	petit migrateur	01	1	0	1
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	sédentaire	32	4	1	5
			40	0	2	2
			64	0	1	1
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	petit migrateur	01	1	0	1
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	grand migrateur	47	1	0	1
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	grand migrateur	50	1	0	1
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	petit migrateur	01	9	10	19
			88	3	0	3
			44	1	0	1
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	sédentaire	32	1	0	1
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	petit migrateur	74	1	0	1
Goéland leucophée	<i>Larus michaelis</i>	petit migrateur	74	1	0	1
Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i>	petit migrateur	65	1	0	1
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	grand migrateur	32	0	1	1
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	sédentaire	01	0	1	1
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	sédentaire	40	0	1	1
			47	1	0	1
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	petit migrateur	01	1	1	2
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	grand migrateur	67	1	0	1
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	sédentaire	81	1	0	1
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	grand migrateur	64	0	2	2
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	sédentaire	81	1	0	1
			47	0	1	1
Total				30	21	51

II.2. Surveillance événementielle de l'avifaune

- Modalités de la surveillance événementielle

Cette surveillance s'appuie en priorité sur le réseau Sagir, dont l'ensemble du dispositif mis en place est détaillé dans [le point de situation en date du 6 février 2017](#).

- Résultats de la surveillance événementielle

Parmi les 806 oiseaux collectés depuis le 1^{er} novembre 2016, 90 ont été positifs, répartis en 54 cas. Les résultats sont disponibles pour 247 oiseaux en 2016, et 392 en 2017. Les autres analyses sont en cours.

Répartition par famille

Parmi les oiseaux collectés, 25 familles sont représentées. Les plus représentées sont les Anatidés (n=274) et les Columbides (n=165). Les cas détectés positifs vis à vis de l'influenza aviaire ont été détectés dans neuf familles différentes. A noter que la famille des Ardéidés, dont les espèces fréquentent une large variété de milieux humides, est également bien représentée, bien qu'elle ne soit pas spécifiquement ciblée dans le protocole de surveillance renforcée (pour rappel : prélèvement systématique des cadavres d'oiseaux d'eau dès le premier trouvé pour les espèces suivantes : cygnes, canards, oies (Anatidés), mouettes, goélands (Laridés), poules d'eau, foulques, râles (Rallidés)) (Figure 6).

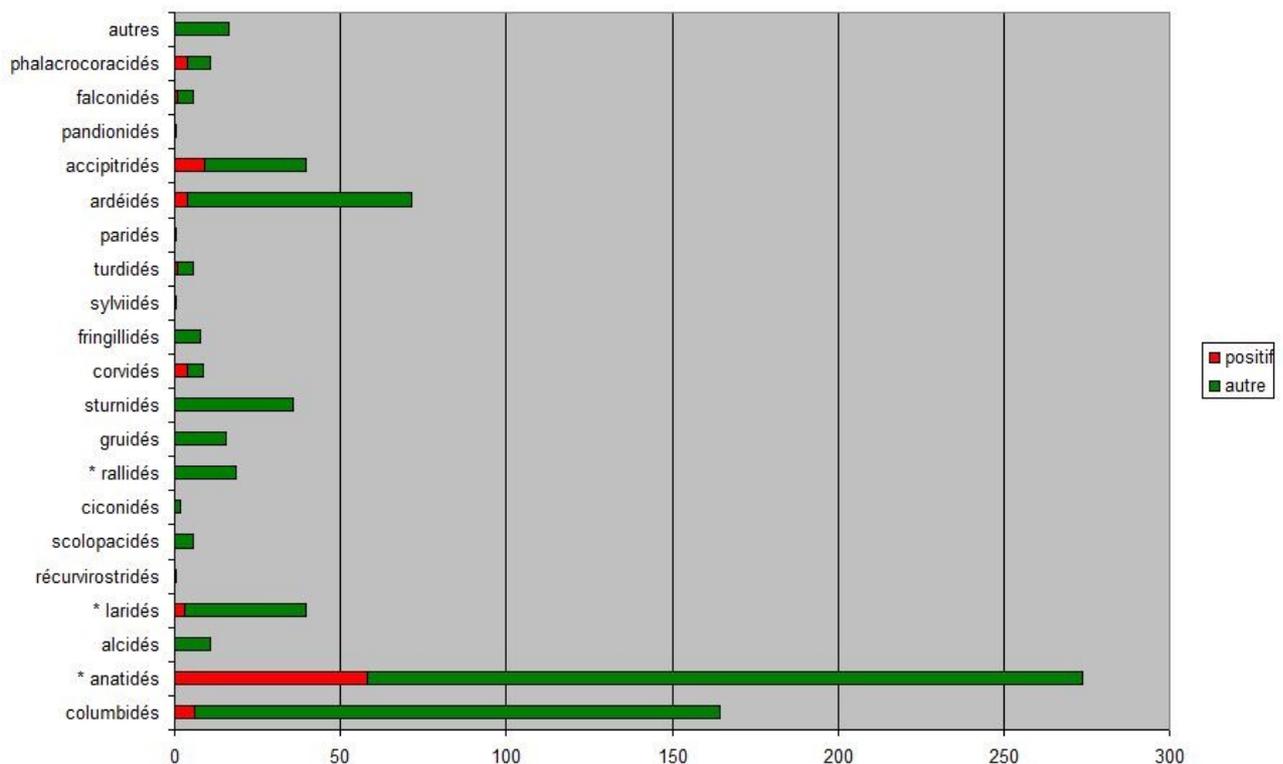


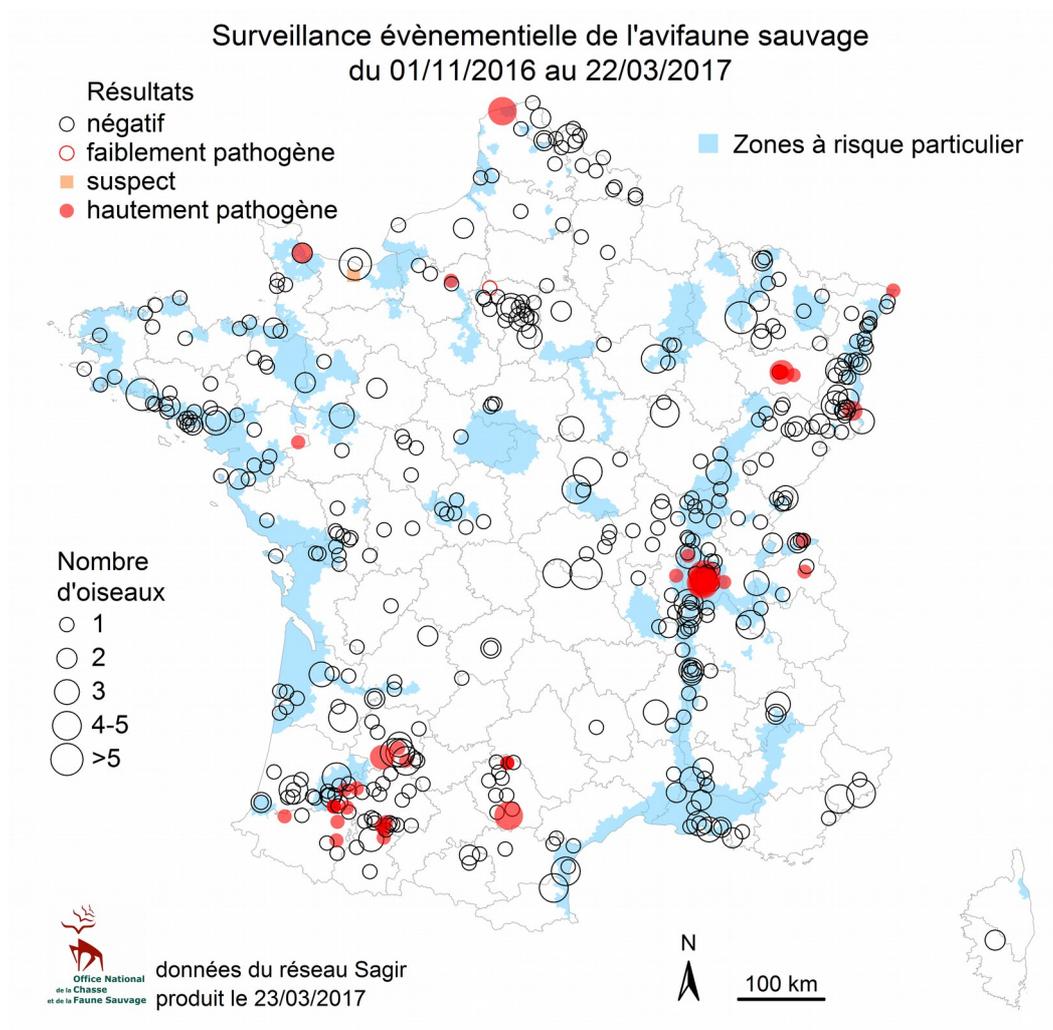
Figure 6 : Répartition du nombre d'oiseaux collectés et de ceux ayant été confirmés positifs vis à vis de l'influenza aviaire, par famille (n =742) entre le 1^{er} novembre 2016 et le 22 mars 2017. La catégorie "autre" intègre les résultats négatifs et en cours.

* Familles faisant l'objet d'une surveillance renforcée (collecte et analyse systématique dès le premier individu trouvé mort)

Répartition géographique

La Figure 7 présente la répartition géographique des 770 oiseaux collectés au total, dont les 55 cas confirmés positifs vis à vis de l'influenza aviaire (54 cas d'IAHP et un cas d'IAFP) dans l'avifaune.

Figure 7 : Répartition géographique des oiseaux sauvages ou issus de l'avifaune captive collectés au niveau national dans le cadre de la surveillance événementielle, selon le nombre d'individus collectés et leur statut vis à vis de l'influenza aviaire (N = 547 cas pour 770 oiseaux).



II.3. Surveillance programmée de l'avifaune dans les sites de concentration d'oiseaux migrateurs

Le protocole et les premiers résultats ont été présentés dans le point de situation en date du 6 mars 2017.